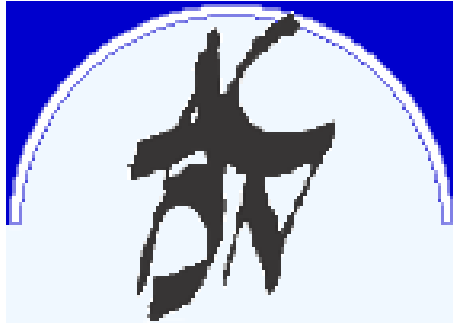


<https://acdn.net/spip/spip.php?article1415>



Appel conjoint de 330 ONG internationales

26 septembre : Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -
Date de mise en ligne : vendredi 26 septembre 2025

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

En 2013, l'Assemblée générale de Nations unies a fait du 26 septembre la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Cette année, 330 ONG du monde entier (500 au 6 octobre), dont huit françaises, et plusieurs centaines de personnalités, appellent conjointement les dirigeants, législateurs et responsables de tous niveaux (local, régional et national) à affirmer que la menace d'emploi ou l'emploi effectif d'armes nucléaires sont inadmissibles, et à promouvoir des mesures concrètes de la part des États dotés d'armes nucléaires et de leurs alliés afin de mettre en oeuvre cette obligation et ne jamais déclencher de guerre nucléaire.

Selon cet appel, l'élimination mondiale des armes nucléaires devrait être accomplie au plus tard pour le centenaire de l'ONU en 2045, notamment par l'engagement sans délai de négociations multilatérales, la réduction des budgets consacrés à ces armes, l'arrêt des investissements publics et privés dans l'industrie qui les produit et la réorientation de ces fonds vers « le renforcement des Nations unies, la promotion du maintien de la paix, la résolution des conflits, l'accélération des mesures de protection du climat et la satisfaction des besoins humains et économiques, conformément à l'article 26 de la Charte des Nations unies ».

En France, trois ONG (ACDN, IDN et PUGWASH-France) soutiennent une Proposition de Loi visant à organiser un référendum d'initiative partagée (parlementaire et citoyenne) sur la question : « Approuvez-vous que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et radioactives et engage avec l'ensemble des États concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? ».

Cette Proposition de Loi a d'ores et déjà reçu le soutien d'une trentaine de députés et sénateurs de plusieurs groupes parlementaires différents et fait l'objet d'une [PÉTITION à l'Assemblée nationale](#), dont la Commission des Affaires étrangères vient d'être saisie sous le titre « Choisir entre l'enfer et la raison ».

<dl class='spip_document_1454 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

